



COMMUNIQUE DE PRESSE | LE 15 DECEMBRE 2017

LA ZONE CENTRALE DU FUTUR PARC NATUREL PÉRIURBAIN DU JORAT RENDUE PUBLIQUE LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION JUTAVAQ

La zone centrale du projet de parc périurbain du Jorat a été rendue publique lors de l'assemblée générale de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien » (JUTAVAQ).

Un cœur de nature accessible à la population

Ce cœur de nature offrira à la population un milieu forestier en libre évolution. Une opportunité pour les habitants de se ressourcer dans un environnement préservé proche de chez eux.

Ce territoire de 4,4 km² (env. 10% du massif forestier joratois) est une réserve forestière naturelle qui sera accessible aux visiteurs. Cette dernière est constituée de 50% de forêts de la Ville de Lausanne, de 30% de parcelles de l'Etat de Vaud et pour le reste de propriétés des communes de Jorat-Menthue, Corcelles-le-Jorat, Poliez-Pittet, Montiliez, Bottens, Ropraz, et Montpreveyres, qui se sont engagées dans la phase d'étude de ce projet.

La définition d'une zone de libre évolution sur le plateau est aussi cohérente avec d'autres politiques publiques, dont la politique forestière cantonale qui prévoit la mise en réserve de 10% des forêts vaudoises d'ici à 2030 et la création d'une grande réserve par région géographique. C'est ainsi l'opportunité pour les communes partenaires de mettre ces objectifs en œuvre conjointement et judicieusement localisés à l'orée d'une agglomération en plein développement.

Suite du travail

La suite du travail devra se concentrer sur les tracés à mettre en valeur dans la zone centrale, les activités de découverte des patrimoines et sur la délimitation de la zone tampon minimale requise par la législation fédérale sur les parcs. Dans ce cadre, les propriétaires privés et publics concernés seront approchés en 2018.

Démarche participative avec la population

Pour accompagner la création du projet de parc, les premiers résultats des ateliers participatifs ont également été présentés lors de l'AG. Cette démarche est l'occasion pour la population de s'exprimer et de proposer des projets qui figureront au programme d'activités de l'association. Comme les autres parcs suisses, le parc naturel périurbain du Jorat vise à développer des outils de valeur ajoutée notamment dans les domaines touristiques et artisanaux locaux. D'autres séances seront organisées avec les habitants début mars afin de travailler sur des propositions concrètes. Au final, c'est sur l'ensemble du massif forestier joratois que des projets durables seront concrétisés.

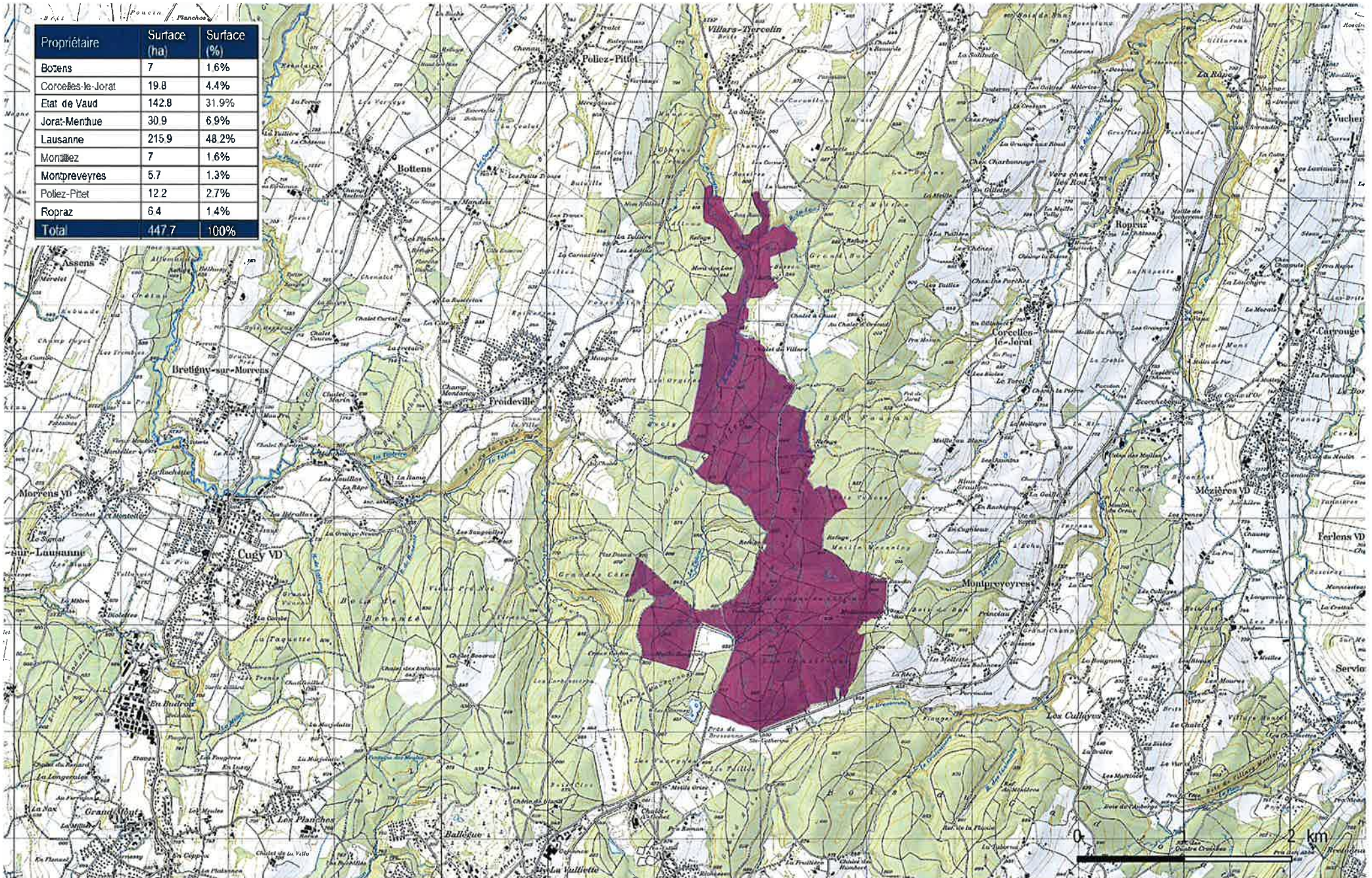
Pour tout renseignement complémentaire :

Line Gavillet, Syndique de Jorat-Menthue, 079 714 73 06

Natacha Litzistorf, Conseillère municipale, Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture, Ville de Lausanne, 079 647 99 85



Zone centrale du PNP du Jorat accessible à la population



Propriétaire	Surface (ha)	Surface (%)
Botens	7	1.6%
Corcelles-le-Jorat	19.8	4.4%
Etat de Vaud	142.8	31.9%
Jorat-Menthue	30.9	6.9%
Lausanne	215.9	48.2%
Montbèze	7	1.6%
Montpreveyres	5.7	1.3%
Poliez-Pittet	12.2	2.7%
Ropraz	6.4	1.4%
Total	447.7	100%